

Qui sommes-nous ?

Notre corps évolue tout au long de la vie et de nouveaux besoins apparaissent. Il est nécessaire d'y répondre. Les régimes de retraite et leurs partenaires se sont engagés dans une démarche active de prévention auprès de leurs assurés à travers l'Association santé éducation et prévention sur les territoires (Asept) de la région Provence-Alpes Côte d'Azur.

Les objectifs ? Préparer son avancée en âge et préserver son autonomie à travers un parcours de prévention santé.

Celui-ci s'articule autour de forums, de conférences-débats, de réunions de sensibilisation et d'ateliers gratuits sur le sommeil, la mémoire, l'activité physique ou la nutrition, etc.

> Trouver un atelier près de chez vous ?

www.bienvieillir-sudpaca-corse.fr

> Conseils et astuces pour tous les jours :

Suivez-nous sur <http://www.reponses-bien-vieillir.fr/>

> Contact : Asept Paca

152 avenue de Hambourg - 13008 Marseille

contact@asept-paca.fr

Tél. : 04 94 60 39 93

IR21-asept - Août 2023 - Photos : Gettyimages.com - Réalisation : V. L'Hostis. Conception : flo-verdon-studio.com

MOBILITÉ SENIORS

ATELIER GRATUIT

Animé par un professionnel



A pied, à vélo, au volant,
en trottinette...
TOUS VULNÉRABLES !



Carsat
Sud-Est
Régionale de Santé
Institution



sa
santé
famille
retraite
services
L'essentiel & plus encore

agirCetartco



Camies



Association santé
éducation et prévention
sur les territoires
PACA

pb POUR Bien VieILLIR



L'Asept Paca organise des
ateliers gratuits ouverts
aux jeunes de + ou - 60 ans.

Tous nos ateliers sont sur :

www.bienvieillir-sudpaca-corse.fr

Association santé
éducation et prévention
sur les territoires
PACA

pb POUR Bien VieILLIR



FAISONS LE POINT !

Marcher et conduire sont pour vous des activités anodines, qui ont toujours fait partie de vos habitudes et de votre mode de vie.

Cependant, malgré votre expérience, l'âge vous rend plus vulnérable aux accidents de la route : le code de la route évolue, les routes changent, la marche à pied n'est pas sans danger.

Ce parcours Mobilité vous apporte des informations sur les risques d'accidents, quel que soit le mode de déplacement. Il vous donne l'occasion de faire le point et d'étudier les parades et alternatives.

Contenu de l'atelier

SÉANCES 1 ET 2

Que dit le code de la route ?

- Les aptitudes mobilisées dans la conduite
- Test des réflexes, les situations de stress
- Bonnes pratiques et exercices pour préserver sa capacité à la conduite
- Analyse d'accidents concrets
- Réactualisation des connaissances du code de la route
- Equipements obligatoires en fonction des véhicules (voiture, vélo, moto...)

SÉANCE 3

Passons à la pratique !

- Parcours routier, piétons ou cyclistes, en situation quotidienne pour les volontaires
- Simulations : temps de réaction, l'impact des médicaments, alcoolémie, impact sur les capacités visuelles et auditives...

SÉANCE 4

Éviter d'être victime d'un accident

- Savoir faire face aux situations à risques
- Les nouveaux aménagements
- Les nouveaux modes de déplacements : vélo électrique, trottinette, transports en commun...



Comment ça marche ?

Sous forme d'atelier gratuit, en petit groupe de **15 personnes maximum**. **L'inscription est obligatoire.**

Selon le professionnel, l'atelier peut se dérouler sur **une à deux demi-journées** ou se répartir en **4 séances de 2h**.

Pour qui ?

Pour **tous les retraités**, quel que soit son régime de protection sociale. Nous vous invitons à venir en couple si vous le souhaitez.

Où ?

Les ateliers se déroulent **au plus près de chez vous** : espaces culturels, salles polyvalentes, maisons de quartier...